

Le Vœu national au Sacré-Cœur et l'Ordre de Saint-Dominique

témoignage du frère Xavier Faucher O.P.

« En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore [...] *nous nous humilions devant Dieu* [...], nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés. — Pour obtenir [...] le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls [...] faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus. »

Le *VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR*, qui entraîna, après la guerre de 1870, la construction de la basilique de Montmartre, fut l'œuvre de toute la France catholique, mais avec une participation spéciale de l'Ordre de saint Dominique. Philippe Girard a déjà relaté le rôle du « député du Sacré-Cœur », Émile Keller (tertiaire dominicain), qui prépara et obtint la loi déclarant cette construction d'*utilité publique*¹. Sur la part prise par l'Ordre de saint Dominique à la préparation et la réalisation de ce *Vœu national*, voici le récit du père Xavier Faucher (rédigé en 1919)².

Le sel de la terre.

Mon Révérend Père,

RÉPONDANT À VOS DÉSIRES, je fais appel à des souvenirs, déjà lointains, il est vrai, mais toujours vivants dans ma mémoire. Je raconterai simplement les faits principaux se rapportant à l'origine du *Vœu national*, laissant de côté des détails que les années auraient peut-être défraîchis. L'Ordre de saint Dominique prit une part active à cette œuvre ; ces lignes l'apprendront à ceux qui l'ignorent, ou le rappelleront à ceux qui

¹ — Voir *Le Sel de la terre* 79, p. 51-52 et 60-62. — Soulignons que cette construction, ainsi déclarée d'*utilité publique*, ne fut pas financée par l'État mais par les aumônes des catholiques français. — En revanche, après la guerre de 1914-1918, la grande mosquée de Paris fut, *elle*, édiflée sur fonds publics (malgré la loi de 1901). Voir *Le Sel de la terre* 94, p. 62-69.

² — Témoignage publié dans *L'Année dominicaine*, octobre 1919, p. 193-200.

seraient tentés de l'oublier. Sans doute, il ne fut qu'un instrument entre les mains de la Providence dont il ne chercha jamais à prévenir les desseins ; mais ce serait ingratitude d'oublier l'honneur qui lui fut octroyé en cette occasion, et la sollicitude agissante dont il entoura les premiers jours de cette œuvre devenue nationale.

Les heures d'angoisses et de souffrances que nous avons vécues pendant la Grande Guerre, ne font pas oublier les années 1870 et 1871 à ceux qui les ont traversées. La capitale était surtout l'objet de toutes les préoccupations. Un cercle de fer l'étreignait étroitement et ne permettait aucune communication avec la province ; on savait seulement que les souffrances étaient vives et les privations cruelles, on redoutait aussi les éléments révolutionnaires qui s'agitaient ; la guerre allait enfanter la Commune.

Un certain nombre de Parisiens avaient pu quitter Paris et se réfugier surtout dans les départements de l'Ouest ; Poitiers en avait attiré plusieurs par la réputation de son grand évêque, son humeur pacifique et ses habitudes religieuses. Parmi eux se trouvait un fervent catholique, tertiaire de Saint-Dominique, M. Rohault de Fleury ¹, dont le beau-frère, M. Legentil, partageait toutes les convictions et les pratiques pieuses. C'était un membre très fervent de la fraternité de Paris ; son habile pinceau venait de représenter quelques scènes de la vie du B. Réginald, dont on préparait la béatification ².



Hubert Rohault de Fleury.

Le couvent des dominicains, établi depuis peu à Poitiers, devint naturellement le centre de leur vie spirituelle et intellectuelle ³. Le prier en

¹ — Hubert Rohault de Fleury (1828-1905), après une jeunesse assez mouvementée, se plaça, dès sa conversion, sous la direction des fils de saint Dominique. Il entra avec son épouse dans le tiers ordre dominicain où ils reçurent les noms de frère Pie et de sœur Jeanne. — Voir Alfred VAN DER BRULE, S.J. *Hubert Rohault de Fleury*, Paris, 1930 (réédition : Téqui, 1995). (NDLR.)

² — Alexandre Legentil et Hubert Rohault de Fleury parvinrent à Poitiers à la fin d'octobre 1871. Ils entendirent avec émotion la proclamation du mandement épiscopal de Mgr Pie pour la Toussaint. Le grand évêque remarquait : « Il en est un grand nombre encore qui voient dans ces dures épreuves un châtement et un remède aux idées d'orgueil, aux habitudes de cupidité, de luxe, aux excès de sensualisme et de matérialisme qui avaient envahi presque toutes les conditions sociales. Mais à qui vient-il la pensée de se demander si cet effondrement complet d'une grande nation n'aurait pas sa cause dans un grand péché national ; si l'abandon momentané où Dieu nous laisse ne serait pas sa réponse aux systèmes politiques qui lui donnent congé ? »

³ — A Poitiers, Alexandre Legentil se mit sous la direction du père Gustave Argand S.J., recteur du collège Saint-Joseph, tandis que son beau-frère Hubert Rohault de Fleury consultait plutôt le père Dominique Berthet, prieur des dominicains (chez qui Alexandre se rendit aussi). Le Vœu national ne fut évidemment pas l'œuvre d'une seule famille religieuse, même si cette notice est centrée sur la part qu'y prit l'Ordre de saint Dominique. D'autres pères

était le R. P. Dominique Berthet, dont le souvenir demeure toujours vivant dans la mémoire de ceux qui furent les témoins de la sainteté de sa vie. Les austérités dont nous vivions alors, ne pouvaient satisfaire son attrait pour la mortification. Nous qui l'avons connu dès son noviciat, pouvons rendre ce témoignage de ne l'avoir jamais surpris transgressant les prescriptions les plus minimales de sa règle. Après tant d'années, je le vois encore plongé dans une oraison profonde, les yeux fixés sur le Crucifix qu'il tenait entre ses mains ; parfois les ardeurs de sa piété étaient si vives qu'elles s'exhalèrent spontanément en soupirs d'humilité et de charité. Dévoré de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il se préparait alors aux missions lointaines. Après un apostolat fécond, il revint au milieu de ses frères de France, pour leur apprendre, par son exemple, comment un religieux peut mourir saintement.

Tel était le dominicain que la Providence destinait à recevoir et approuver les premières confidences relatives au *Vœu national*.

Les pieux exilés, émus des malheurs de leur patrie, se demandaient comment ils pourraient lui venir en aide. Ils s'en entretenaient presque chaque jour avec le R. P. Berthet, qui apportait en toutes choses une singulière précision, puisée dans une aptitude spéciale pour les mathématiques. Après de longues et ferventes prières, après un examen consciencieux et approfondi, le projet prit enfin une forme concrète ¹.

On m'a souvent montré dans ce couvent de Poitiers, que j'ai habité plusieurs années depuis 1873, l'endroit précis où la réalisation d'un *Vœu national* avait été définitivement arrêtée ².

Leur décision prise, MM. Rohault de Fleury et Legentil obtinrent une audience de Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui les accueillit avec sympathie, mais pourtant avec une réserve dont on appréciera la prudence ³.

jesuites (Henry Ramière, Victor Alet, etc.) furent consultés par Alexandre Legentil pour l'élaboration du *Vœu national*. (NDLR.)

¹ — L'idée d'un vœu national était dans l'air. A Lyon, Angers, Nevers, Langres, Lille, Chalon-sur-Saône, etc., les promesses de constructions d'églises, de chapelles ou de statues s'étaient multipliées. Les Parisiens n'étaient pas en reste. L'idée d'un vœu d'une église à Marie Immaculée ou à Notre-Dame de la Délivrance s'était répandue dans la capitale. — Par ailleurs, le texte des demandes du Cœur de Jésus à Louis XIV (en 1689, par l'intermédiaire de sainte Marguerite-Marie) a été particulièrement répandu en France après la béatification de Marguerite-Marie (en 1865). Les quatre lettres où Marguerite-Marie rapporte ces demandes ont été rendues publiques en 1867. Dès octobre 1870, ces demandes sont, à nouveau, très largement répandues. — Mais la décision pratique et la détermination de l'objet précis du vœu national (un sanctuaire au Cœur de Jésus, en réparation des péchés de la France) furent bien l'œuvre de Legentil et Rohault de Fleury. (NDLR.)

² — La décision fut prise au début du mois de décembre 1870, à une date difficile à préciser (peut-être le 2, premier vendredi du mois). Le texte et les modalités du *Vœu* furent élaborés au cours du mois de décembre, après différents échanges épistolaires avec les membres de la Société Saint-Vincent de Paul et quelques religieux, dont le père Ramière. — Pour le détail, voir Jacques BENOIST, *Le Sacré-Cœur de Montmartre, de 1870 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1992, t. 1, p. 209-240. (NDLR.)

³ — L'entretien avec Mgr Pie eut lieu le 9 ou le 10 janvier 1871. Toujours délicat,



Le R^me P. Vincent Jandel.

Cette approbation restreinte et imprécise ne suffisait pas à des âmes ardentes et convaincues. On voulut une bénédiction spéciale du souverain pontife Pie IX, pour passer du désir à l'action. Dans ce but, M. Rohault de Fleury, membre fervent et dévoué de la famille dominicaine, s'adressa au R^me P. Jandel, Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et la réponse qu'il en reçut nous dit quelle était la teneur de sa lettre.

Rome, 28 février 1871

Mon cher Fils,

Votre bonne lettre du 11 ne m'est arrivée que le 25, et le lendemain j'avais audience du Saint-Père ! Voyez l'attention de la Providence ! Pie IX m'a dit de lui exposer l'objet de votre appel, ce que j'ai fait en peu de mots, et il a daigné accorder de grand cœur à cette œuvre réparatrice sa bénédiction. Vous pouvez donc le faire connaître, mais en ayant soin de dire qu'elle a été accordée au *Vœu* en lui-même, et non à vos considérants, parce que la vivacité de votre prestation contre le roi de Prusse, vivacité bien naturelle, et, je crois, trop légitime en France, ne saurait être adoptée par le Vicaire du Dieu de paix, qui s'est interposé dès le principe comme pacificateur. Il importe donc souverainement à sa mission de charité et à l'autorité qu'il exerce, qu'elle demeure complètement dégagée de tout ce qui se ressent de la violence de la guerre. Comptez sur moi, inscrivez-moi parmi ceux qui répondent à votre appel, et tâchez que les adhésions se chiffrent par millions, pour devenir vraiment une protestation nationale.

Je vous bénis en Notre-Seigneur, ainsi que votre beau-frère, M. Legentil, et vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments dévoués.

Fr. A. V. Jandel, Mag. O.P.

Au reçu de cette lettre, on se concerta et on rédigea la formule suivante, qui fut définitivement celle du *Vœu national*.

VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS POUR OBTENIR LA DÉLIVRANCE DU SOUVERAIN PONTIFE ET LE SALUT DE LA FRANCE

En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore ; en présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ, nous nous humilions devant Dieu et, réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

l'évêque de Poitiers encouragea le projet, mais ne voulut donner qu'une approbation verbale, afin de ne pas empiéter sur les droits de l'évêque de Paris, où devait être érigé le sanctuaire. (NDLR.)

Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le souverain pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

On aura sans doute remarqué les dernières paroles si françaises du R^{me} P. Jandel (il descendait d'une ancienne famille lorraine). Ainsi, son offre doit être en première ligne sur la liste des souscripteurs, qui, à sa suite, sont venus, par milliers, formuler une protestation vraiment nationale.

Fort de la bénédiction du souverain pontife et des encouragements du Maître Général de son Ordre, le P. Dominique Berthet s'adressa immédiatement aux associés du Rosaire. La publication périodique connue sous le nom de Couronne de Marie fut chargée de communiquer aux fidèles la lettre du R^{me} P. Jandel, et d'organiser des listes d'adhésions et de souscriptions.

Les dominicains de Lyon avaient été brutalement expulsés de leur couvent, et cette pieuse revue, privée de son administration centrale, se trouvait en plein désarroi. J'étais alors fixé dans le Midi et je pus ainsi lui prêter mon concours. Je me rappelle les pressants appels du P. Berthet et les listes de souscriptions confiées au zèle des chefs de sections du Rosaire. Dans ce cadre restreint furent recueillies les premières offrandes en faveur d'un projet connu alors seulement d'un petit nombre.

L'humble grain de sénévé devait croître rapidement.

Dès les premiers jours d'été, les exilés rentrèrent dans leurs foyers, et, sans tarder, ils s'adressèrent à Mgr Guibert, transféré, le 19 juillet, du siège de Tours à celui de Paris. Ce prélat, si prudent et si pondéré dans toutes ses décisions, accueillit les projets qui lui étaient soumis et, le 18 janvier 1872, il leur donnait une approbation officielle et constituait un Comité.

Le 14 avril 1872, la voix autorisée du prédicateur dominicain, le R. P. Monsabré, se fit entendre dans la chaire de Notre-Dame, demandant le concours de tous les Français pour cet acte de foi national. Le texte de son discours était ces paroles gravées au frontispice de la basilique :

Christo ejusque sacratissimo Cordi

Gallia pœnitens et devota.

Au Christ et à son Sacré-Cœur,

la France pénitente et consacrée.

En présence d'une foule immense, il commenta les paroles du Vœu élaboré sous les cloîtres du couvent de Poitiers, d'après les observations du R^{me} P. Jandel.

Au commencement de l'hiver, en 1870 – disait-il – de pieux laïques, voulant obtenir de Dieu la délivrance de Paris assiégé et de la France occupée par les armées allemandes, firent un appel aux âmes chrétiennes pour qu'elles s'engageassent par un vœu à ériger un temple au Sacré-Cœur de Jésus. Ce temple

devait être bâti au sein même de la capitale et transmettre à la postérité, avec le souvenir de nos malheurs, le souvenir de la merveilleuse intervention de Dieu...

Ayant cité les paroles mêmes du Vœu, le R. Père ajoutait :

Je vais expliquer, Messieurs, le sens de ce vœu ; c'est tout l'objet de mon discours ¹.

On sait avec quel enthousiasme la France entière accueillit le *Vœu national*.

Et pourtant, si les adhésions arrivaient par millions, selon les désirs du R^{me} P. Jandel, le but fixé par les inspireurs n'était pas entièrement atteint. Il fallait un acte public des représentants, autorisés à parler au nom de la France. Qui donc oserait proposer à une Chambre française d'émettre cet acte de foi, de pénitence et d'amour aux pieds de ce Cœur divin, objet particulier des sarcasmes et des blasphèmes des philosophes du 18^e siècle ?

M. Émile Keller eut cette audace. Il appartenait à l'Ordre de saint Dominique. Ce n'était pas un tertiaire honoraire, car il accomplissait scrupuleusement toutes les prescriptions de la règle. En 1859, il avait installé dans ses propriétés, près de Belfort, une communauté de religieuses dominicaines, et à l'Ordre, qui était aussi le sien, il donna très généreusement trois de ses enfants.

Son nom éveille dans ma mémoire de lointains souvenirs.

En 1863, aux premiers jours de ma vie religieuse, à cette période où les moindres événements prennent un relief intense qui ne s'efface jamais, Émile Keller venait au couvent de Lyon passer parmi nous quelques jours de récollection ; il suivait avec régularité les exercices de la communauté, et nous admirions sa ponctualité en toutes les genuflexions et inclinations. Il était un compatriote, un ami, un fils spirituel du P. Antonin Danzas ; ils avaient, l'un et l'autre, un amour intransigeant pour l'Église catholique et l'Ordre de saint Dominique, pour la France et leur chère Alsace.

C'est Émile Keller, député de Belfort, qui proposa à l'Assemblée Nationale l'adoption d'un projet dans lequel il était dit :

L'Assemblée ne saurait rester indifférente à ce mouvement. Préoccupée de rendre à la France le rang qui lui appartient, désireuse de relever nos mœurs, notre caractère, nos institutions, notre armée, elle ne peut que saluer avec bonheur le réveil de cette activité religieuse qui, pour un peuple, est le premier élément de force, de grandeur et d'indépendance. La souscription pour l'église du Sacré-



Émile Keller

1 — Ce discours est imprimé à la fin des conférences du R. P. MONSABRÉ, année 1872.

Cœur atteste ce réveil, qui doit nous remplir d'un patriotique espoir. L'Assemblée nationale voudra bien, comme l'archevêque de Paris en témoigne le désir, s'associer à cette construction d'utilité publique. Elle intervient pour établir que le projet qu'on nous propose de réaliser intéresse le pays tout entier.

A la suite de ce rapport, le 21 juillet 1873, l'Assemblée nationale approuva, comme d'utilité publique, la construction édiflée sur la colline de Montmartre ¹.

En 1881, à la suite des lois de persécution édictées l'année précédente, je vins, sur l'invitation de mon supérieur provincial, me fixer dans la banlieue de Paris, et je fus bientôt en rapport avec les promoteurs du *Vœu*.

Mon attrait religieux me conduisait aussi fréquemment vers la sainte colline où je m'entretenais volontiers avec le R. P. Ray. (Les fidèles amis du sanctuaire doivent une profonde reconnaissance à ce digne religieux qui, pendant cette période de construction et d'organisation, fit preuve d'un dévouement inaltérable, d'un désintéressement sans borne et d'une habileté consommée). Ensemble, nous parlions de ces événements qu'il connaissait dans leurs détails.

Aussi, quand il fut question de répondre à de nombreuses demandes pour l'attribution des divers autels élevés dans la Basilique, saint Dominique eut une place par préciput. M. Rohault de Fleury était là, et l'origine même du sanctuaire ne lui conférait-elle pas des droits que le R. P. Ray se plaisait à proclamer ? Les tertiaires qui se réunissent pour prier à cet autel ne l'oublieront pas.

A cette époque, je rencontrais là une pieuse religieuse, vêtue de la blanche tunique de saint Dominique ; on la connaissait d'ailleurs, sous le nom de sœur Dominique. Un attrait particulier l'avait pressée de se consacrer au culte du Sacré-Cœur sur la colline de Montmartre, et avec l'assentiment de ses supérieurs ecclésiastiques et religieux, elle s'était fixée près du sanctuaire, dans un humble réduit, très pauvrement meublé. La Providence pourvoyait à ses besoins, car elle n'avait guère souci de la vie matérielle. Ses journées se passaient au pied du tabernacle, qu'elle quittait pour descendre dans la capitale s'occuper avec un zèle tout apostolique de l'œuvre de l'adoration. Les prêtres qui desservaient le sanctuaire, la trouvaient toujours soumise à leur direction. A cette âme humble, active et passionnée pour l'eucharistie, nous devons en grande partie l'adoration de jour et de nuit, qui est une des plus édifiantes pratiques du sanctuaire de Montmartre.

Mon Révérend Père,

En évoquant ces souvenirs, j'ai peut-être abusé de l'odieux pronom de la première personne. Pardonnez-moi ! J'ai pensé obéir à vos désirs en me considérant comme un témoin d'une époque déjà bien lointaine.

¹ — Émile Keller (frère Dominique dans le tiers-ordre dominicain) est représenté sur la mosaïque du chœur de la basilique de Montmartre. (NDLR.)

Ceux dont j'ai parlé sont entrés depuis longtemps dans leur éternité ! Il y aura bientôt un demi-siècle que se sont déroulés les événements dont je suis le narrateur, et cinquante ans, c'est beaucoup dans la vie d'un homme !

J'ai dit l'humble origine de cette semence évangélique ; j'ai fait connaître le terrain auquel la Providence l'avait confiée, et les mains qui l'ont entourée de leurs soins vigilants dès les premiers jours, et ont facilité sa croissance. Mais j'ai écarté toutes les questions d'à côté. Puissé-je avoir touché le but !

A d'autres, il appartiendra de parler des âmes contemplatives, justes ou repentantes, et des œuvres nombreuses qui s'abritent maintenant sous sa puissante ramure.

Agréez, mon Révérend Père, etc.

Fr. Xavier FAUCHER O.P.

Annexe : quelques dates

- 1846 : Le père Henri-Dominique LACORDAIRE signale à la piété oublieuse des Parisiens la sainte colline de Montmartre et leur demande d'y élever un Calvaire monumental.

- 1847 : Le même père LACORDAIRE prêche pour l'érection, à Moulins, de la première église dédiée au Sacré-Cœur.

- 1870 : Le père Gaston DOUSSOT, aumônier des zouaves pontificaux, puis des volontaires de l'Ouest, sauve, après la bataille de Patay-Loigny (2 décembre), le drapeau du Sacré-Cœur que les religieuses de Paray-le-Monial leur ont confié. Ami d'enfance d'Hubert Rohault de Fleury, il lui avait fait découvrir le tiers ordre dominicain. — Au même moment, Alexandre LEGENTIL et Hubert ROHAULT DE FLEURY prennent la décision du Vœu national.

- 1871 : Le père Alexandre JANDEL (maître général de l'Ordre des prêcheurs) obtient du pape Pie IX l'approbation du projet de Vœu national.

- 1872 : Le même père Alexandre JANDEL consacre l'Ordre dominicain au Sacré Cœur. — Le père MONSABRÉ prêche la fondation de l'œuvre du *Vœu national* (il prêchera aussi, en 1891, à la cérémonie de bénédiction de l'église et le 20 novembre 1895, pour le « baptême » de la cloche monumentale que la Savoie offrait au Sacré-Cœur).



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !